

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU

MARDI 8 DECEMBRE 2015

Présents : D. CHAUVIN, O. CUBY, D. DAVID, A. BLONDEAU, V. ADAM et S. JEANNIN.

Excusé : P. PETETIN.

- **Délibérations** :

Dans le cadre du schéma de coopération intercommunautaire, une délibération est à prendre pour donner notre accord pour le regroupement avec la communauté de communes de Champagnole. Le conseil municipal est d'accord pour cette délibération tout en regrettant de ne plus avoir de possibilité avec des communautés de communes du département du Doubs.

Un réajustement du nombre de délégués des communes à la communauté de communes est obligatoire. Les membres du conseil municipal ne sont pas favorables à ce changement car c'est dénigrer le travail des représentants. En effet, les personnes déjà investies se voient rejeter de la communauté de communes.

Le conseil adopte une délibération pour fixer les indemnités du percepteur du Trésor Public.

Il est nécessaire de reconduire le partenariat avec l'entreprise IRH pour le suivi du fonctionnement de la station d'épuration. Adopté à l'unanimité.

- **Compte rendu réunion du SIVOS** :

Aurore présente un rapide compte rendu du conseil d'école du Val Chantant : cycle piscine organisé sur une semaine, rencontres inter-écoles tout au long de l'année, participation des maternelles au concert de J. Boileau, achat d'ordinateurs... Les effectifs sont un peu à la hausse.

En ce qui concerne les TAP (temps d'accueil périscolaire), il y a en moyenne 28 élèves par jour. Le coût est de 24€/ trimestre à partir de la 5^{ème} participation. Le PEDT a été envoyé au service concerné.

Mme Chabod prend sa retraite en janvier 2016 ; il faudra trouver une remplaçante.

Le crépis très abimé du mur sera remplacé par du bardage.

Suite aux élections, il faudra désigner un nouveau délégué pour la commune.

- **Compte rendu du CA du collège :**

Il concernait principalement le budget présenté par le gestionnaire. Il est à noter que beaucoup de voyages et sorties culturelles sont organisées pour chaque classe.

- **Compte rendu réunion avec l'APERNE :**

Plusieurs sujets ont été abordés : décorations de Noël, déplacement des mâts, achat de drapeaux et oriflammes, stationnement dans la grande rue, dossier d'accessibilité des commerces. Cette réunion a été très intéressante et constructive.

- **POS/PLU :**

Le POS (plan d'occupation des sols) arrive à échéance en janvier 2016. Il pourrait être remplacé par un PLU (plan local d'urbanisme) dont le coût moyen serait de 29 000€. Après discussion, le conseil municipal décide d'établir une délibération pour amorcer la démarche de mise en place d'un PLU. Aurore et Dominique se chargent de la rédiger en invoquant les motivations de la commune : poursuivre son développement et élargir les possibilités d'habitats (soit rénovation dans le bourg ancien, soit constructions de maisons neuves).

- **Bulletin municipal :**

Aurore et Sophie ont fait le point des articles à réaliser et se sont partagées le travail. Aurore demande des devis pour l'impression ainsi que les délais nécessaires.

- **Préparation du budget :**

Plusieurs projets sont à l'étude et il faut maintenant établir un chiffrage de ces derniers. La trésorerie ne permettra sûrement pas de tout réaliser ; il faudra donc faire des choix.

- **Questions diverses :**

Elections municipales : il y a eu un manque de communication envers la population. Nous aurions dû distribuer les bulletins des candidats dans les foyers et avertir du dépôt de candidatures pour le 2^{ème} tour. A ce jour, Christine Curtet et Robert Tomatis sont élus et aucun candidat ne s'est présenté pour le second tour.

Le planning de garde du bureau de vote du 13 décembre est mis en place et sera envoyé par mail aux personnes concernées.

Ralentisseurs rue du Faubourg : M. le Maire prendra rendez-vous assez rapidement avec le service concerné pour faire une visite sur place. Il est impératif de trouver une solution pour faire ralentir les véhicules du collège jusqu'à la tour de l'horloge.

Appartements place des Annonciades : le plus petit est loué à partir du 15 décembre alors que l'autre appartement se libère ces jours-ci. Sophie et l'employé de commune se chargent de l'état des lieux.

La Poste : suite à des rencontres avec La Poste, il s'avère que la commune doit se prononcer pour une transformation du bureau en agence postale avant le 31/12/2016. Il faut d'ores et déjà prévoir cette restructuration et étudier les possibilités de mutualisation des locaux avec d'autres services publics.

Un bilan moral et financier du camping nous a été adressé par le régisseur Philippe Goy. Nous le publierons dans le bulletin municipal. Les conseillers en profitent pour le remercier de son activité bénévole durant cette saison estivale.

Salle des jeunes : elle sera utilisée par l'école Neige et Sapins le 18 décembre et par l'amicale des pompiers le 19 pour leurs fêtes de Noël. La commune a reçu une demande d'une association pour utiliser la salle afin d'y proposer des cours d'informatique à ses adhérents. Sophie a préparé une convention.

Il y aura une coupure de courant dans certaines parties de la cité le 12 janvier 2016. Les personnes concernées seront prévenues.

Il y a un problème de connexion internet lors des permanences de la Trésorerie. La communauté de communes va procéder au changement de la box du secrétariat de mairie.

M. le Maire est invité à une réunion avec les AVPN pour une réflexion globale sur les travaux du château, la signalétique et les projets en cours.

Séance levée à 23h.